KOMITÉ POPILE A

Responsable de publication : Jean ABAUL - Contact : 0696 41 41 32 | cncpmartinique@gmail.com

EDITORIAL

LE POUVOIR COLONIAL FRANÇAIS INTENSIFIE SA GUERRE CONTRE LE PEUPLE MARTINIQUAIS

Voilà donc que, dans notre pays où le taux de chômage officiellement minoré à 13,20% (60% chez les jeunes), l'État français va financer l'installation de nouveaux colons « métropolitains » : Primes, promesse d'emploi pour les conjoints et conjointes, bénéfice de tous les autres privilèges dont les dits « expatriés » jouissent déjà sous les tropiques! Nous l'avons déjà expliqué, chassés de leur « pré-carré » en Afrique, menacés dans leur statut de grande puissance, les colonialistes français ont entrepris de consolider leur domination sur notre pays. Cela se traduit notamment par le renforcement de leur présence militaire et de la mainmise sur les maigres secteurs économiques qui pouvaient rester encore entre les mains du Peuple Martiniquais. L'article 55 de la Loi de finance qui vient d'être adopté au parlement français est un nouvel épisode de la guerre menée contre notre Peuple par le Pouvoir colonial Français. Ce mauvais coup est largement dénoncé par des organisations politiques et des parlementaires. Face à la levée de bouclier, le Gouvernement a annoncé son INTENTION de revenir sur cette loi. Mais, même si c'était le cas, cela ne mettrait pas fin à la politique de génocide par substitution. C'est pour cela, qu'au nom du CNCP, « Jik An Bout » appelle à signer une pétition appelant les organisations de défenses des droits humains, et les institutions internationales garantes du respect du droit des Peuples à dénoncer la colonisation de peuplement mise en œuvre par le Pouvoir colonial français et à appuyer la revendication de notre Peuple quant au « Droit de vivre et de travailler dans son pays. »



Philippe Vigier l'ardent défenseur du « rôle positif de la colonisation » en charge du contrôle les « Outre-mer ».



Réunion d'officiers de gendarmerie en Martinique affectés au « maintien de l'ordre dans la colonie ».

NON AU GENOCIDE PAR SUBSTITUTION!

L'article 55 de loi de finances pur 2024, adopté à coup de 49.3, entend attribuer au titre de la « continuité territoriale », une aide financière pour le transport, plus une allocation à l'installation à toute personne résidant en France métropolitaine justifiant d'un projet d'installation professionnelle durable dans les Outre-mer. Dans le même temps : d'une part, le Ministère de l'Éducation et le Rectorat local affectent systématiquement en France, les fils et filles de notre pays ayant réussi aux concours, sans aucune considération des drames humains que ces déportations entraînent ; d'autre part, depuis des dizaines d'années, des milliers de fonctionnaires Martiniquais affectés en France se battent pour obtenir le retour chez eux! Ce droit de vivre dans leur pays est refusé!

On connaît les conséquences de la circulaire de Pierre MESSMER qui, en 1973, impulsait la colonisation de peuplement de la Kanaky par les « Français de Métropole ». Le résultat en est que le Droit à l'autodétermination du Peuple Kanak est bafoué.

Toutes tendances confondues, la majorité de la classe politique française - la même qui dénonce la politique d'assimilation que le Gouvernement Chinois imposerait au Peuple Ouïghour - refuse que soit remise en cause la domination de la France sur ses dites « possessions d'outre-mer ». Quand Pierre MAUROIS était premier ministre (1981-1984), un document émanant de son cabinet préconisait, « Pour endiguer la poussée indépendantiste », de favoriser l'installation d'artisans français en Martinique avec l'appui des banques et d'expatrier les cadres Martiniquais vers d'autres pays pour y représenter la France.

Les Gouvernements Français successifs mènent clairement une politique dont l'objectif est d'intensifier le génocide par substitution du Peuple Martiniquais.

Nous appelons les organisations de défenses des droits humains, les institutions internationales garante du respect du droit des Peuples à dénoncer la colonisation de peuplement mise en œuvre par le Pouvoir colonial français et à appuyer la revendication de notre Peuple quant au « Droit de vivre et de travailler dans son pays ».

PAWOL FONDOK

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu ».

Bertolt Brecht





INITIATIVES ALTERNATIVES

LA VICTOIRE DE VERTIERES DIGNEMENT COMMEMOREE!



Chaque 18 novembre, depuis quelques années et dans de nombreux pays de par le monde, les Peuples afro-descendants organisent des événements pour commémorer la bataille de Vertières. Chez nous, c'est au « Village de la Résistance » que des représentants de plusieurs organisations s'étaient donnés rendez-vous pour célébrer la cuisante défaite infligée par les Haïtiens à l'armée de Napoléon, la plus puissante de l'époque, et qui a permis que se construise la première République Noire du monde.

Cette bataille qui s'est déroulée le 18 novembre 1803, a changé le cours de l'histoire, mettant fin au mythe de l'invincibilité des puissances coloniales, confortant partout les résistances des peuples asservis et contraignant les occidentaux à aménager le

système esclavagiste. On comprendra pourquoi les puissances occidentales ont tout fait pour gommer cette épopée de l'histoire et pourquoi elles s'acharnent à se venger d'Haïti en martyrisant son Peuple. Mais le vent a déjà commencé à tourner et permet que Vertières redevienne un modèle pour tous les Peuples dominés.

La commémoration qui s'est déroulée au Village de la Résistance a été d'une grande richesse. Après la projection d'une vidéo retraçant la bataille et des exposés introductifs, un fructueux débat a permis de mieux appréhender l'histoire d'Haïti, de s'informer aussi sur la situation actuelle et les possibilités de développer la solidarité envers le Peuple Haïtien.

(*) ADHM (Association des Haïtiens de Martinique, AOP, CNCP, PKLS, MIR, CNR.





FOK SAV SA

« FEMME! VIE! LIBERTE!» ET HYPOCRISIE OCCIDENTALE

Nous partageons avec vous cet article que nous a fait parvenir un militant de l'information alternative. Il nous rappelle la réalité de l'oppression des femmes dans les pays occidentaux. Partout, les chiffres confirment l'ampleur des discriminations et des violences que celles-ci y subissent. Cela ne diminue pas pour autant l'arrogance dont leurs bien-pensants font preuve en dénonçant l'oppression des femmes... hors de leurs frontières. « En 2019 : 584 femmes subissaient des agressions de leur conjoint, par jour »! Pendant ce temps, leur grand « combat » est de sanctionner celles qui, chez eux, portent le voile en public, ce dernier symbolisant, à leurs yeux, la domination des femmes!



« En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou exconjoint, est estimé à 213 000 femmes. L'auteur de ces violences est le mari, le concubin, le pacsé, le petit-ami, ancien ou actuel, cohabitant ou non.

- 7 femmes victimes sur 10 déclarent avoir subi des faits répétés
- 8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales.

Parmi ces femmes victimes, **18%** déclarent avoir **déposé une plainte** en gendarmerie ou en commissariat de police suite à ces violences.

Cette estimation est issue des résultats de l'enquête de victimation annuelle « Cadre de vie et sécurité » (INSEE-ONDRP-SSMSI).

Il s'agit d'une estimation minimale. En effet, l'enquête n'interrogeant que les personnes vivant en ménages ordinaires, elle ne permet pas d'enregistrer les violences subies par les personnes vivant en collectivité (foyers, centres d'hébergement, prisons, etc.) ou sans domicile fixe. De plus, seules les personnes vivant en France métropolitaine sont interrogées. Enfin, ce chiffre ne couvre pas l'ensemble des violences au sein du couple puisqu'il ne rend pas compte des violences verbales, psychologiques, économiques ou administratives.

Champ : Femmes âgées de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en métropole.

Note : Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes de 2012 à 2019.

Source : Enquête «Cadre de vie et sécurité» 2012-2019 - INSEE-ONDRP-SSMSI.

LES VIOLENCES SEXUELLES

En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui au cours d'une année sont victimes de viols et/ou de tentatives de viol est estimé à 94 000 femmes. De la même

manière que pour les chiffres des violences au sein du couple présentés cidessus, il s'agit d'une estimation minimale.

Dans 91% des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime. Dans 47 % des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui est l'auteur des faits. Suite aux viols ou tentatives de viol qu'elles ont subi, seules 12 % des victimes ont porté plainte (qu'elles aient ensuite maintenu ou retiré cette plainte).

Par ailleurs, en 2016, l'enquête « Violences et rapports de genre » (VIRAGE) menée par l'INED, a permis de mesurer le nombre de personnes ayant subi des violence sexuelles (viols, tentatives de viol, attouchements du sexe, des seins ou des fesses, baisers imposés par la force, pelotage) au cours de leur vie. Ces violences ont concerné 14,5 % des femmes et 3,9 % des hommes âgés de 20 à 69 ans.

Source : Enquête « VIRAGE », INED, 2016.»

SUGGESTION DE LECTURE

- * https://www.mondialisation.ca/ « Nous ne savions pas », diront-ils....par Michel Raimbaud
- * https://www.cadtm.org/Francais / Les revendications issues du contre-sommet de Marrakech : Dette, microcrédit, justice climatique, souveraineté alimentaire, mouvements sociaux, migrations... par CADTM International.





PAROLE A GABRIELLE PRIVAT

En Novembre 2023, le CNR (Conseil National pour les Réparations) a célébré ces dix ans d'existence. Nous donnons la parole à sa Présidente, Gabrielle PRIVAT.



JAB : Peux-tu nous rappeler les objectifs du CNR?

G.P.: L'objet global du CNR Martinique est de faire connaître la vérité sur la mise en esclavage et le génocide des Amérindiens, sur la traite négrière, sur la mise en esclavage et le génocide des Africains et de leurs descendants, sur le néo-colonialisme, sur tous ces faits perpétrés en Afrique, en Amérique, dans l'Océan Indien et en Europe par les puissances européennes et les États-Unis. Il est particulièrement créé pour atteindre les buts et objectifs suivants:

- La Décolonisation, qui est consubstantielle à la Réparation;
- ° L'Institution de notre Personnalité Humaine;
- Le Rapatriement vers la terremère Afrique, pour la réinstallation et la réintégration au sein de

pays d'accueil africains, des descendants d'africains illégalement et brutalement déportés qui souhaitent y retourner pour vivre;

- Lutter contre le racisme et contre toutes les autres formes de discriminations, notamment contre la falsification de l'histoire par l'Occident:
- Aider les victimes des pathologies dues à la Créolisation;
- ° Aider les victimes de discriminations à s'organiser et plus particulièrement celles qui le sont en raison de leur ascendance africaine.
- ° Défendre la mémoire des Africains déportés et mis en esclavage, ainsi que la mémoire de tous les peuples victimes de la colonisation et des autres crimes contre l'humanité;
- Contribuer à l'identification des auteurs de ces crimes et de leurs victimes;
- O Défendre l'honneur et le droit à réparation des descendants de ces victimes par la mise en œuvre des procédures appropriées de toutes natures, tendant à réparer les dégâts d'ordre politique, moral, social, écologique, juridique, économique, financier, culturel et spirituel résultant de ces crimes (traite négrière, déportation, esclavage, génocide, colonisation, spoliation, néo-colonisation);

- Mettre en œuvre des procédures de réappropriation, de création et de conservation du patrimoine naturel, historique, culturel et cultuel de toutes ces victimes :
- ° Contribuer à la renaissance de la Civilisation Africaine par la mise en synergie de réflexions et d'actions entre la diaspora et le continent africain;
- ° Créer des réseaux avec des organisations et des individus œuvrant pour la réparation de tout crime contre l'humanité, notamment à travers des recommandations en matière d'initiatives diplomatiques, d'éducation, d'information et de consultations publiques;
- Sensibiliser, former, éduquer pour atteindre les objectifs du CNR;
- Renforcer les liens historiques, culturels et économiques entre les pays de la Caraïbe et du continent américain à travers la Commission pour les Réparations de la CARICOM;
- Aider les membres du C.N.R.-MARTINIQUE à atteindre leurs obiectifs
- dans cette perspective globale de Réparation;
- Intenter des actions en justice contre toute atteinte aux intérêts du C.N.R. - MARTINIQUE ou aux intérêts collectifs de ses membres.



J.A.B.: Quel bilan tirez-vous de vos dix ans d'activité?

G.B.: Le travail est long et compliqué mais peu à peu nous observons les ré martiniquais et nous constatons que nos activités sont reprises par d'autres groupes ou associations et c'est formidable car le travail s'accomplit, les consciences avancent. Le CNR a été un tremplin par lequel certains jeunes dit « militants » sont passés. Lancer la décennie internationale des personnes d'ascendance africaine en janvier 2016 a été un bon choix et nous a permis d'y adosser notre travail en tenant compte de la résolution et des recommandations de l'ONU.

Les martiniquais se sont emparés de la question des Réparations par un autre bout plus palpable, plus réel puisqu'il s'agit d'abord d'autoréparation. Car restaurer l'estime de soi par la connaissance de son histoire, se reconnecter avec le pays de ses Ancêtres par différents moyens qu'ils soient physiques ou spirituels, créer des réseaux avec nos frères de la Caraïbe et plus globalement de la diaspora, l'éducation des plus jeunes sont les axes sur lesquels nous basons nos activités, les randos-mémoires, les ateliers Ti-moun du Konvwa Ti-Moun, la Plume Réparatrice, nos journées du mois de l'Afrique, nos bokantaj.

Nous faisons ce qu'il faut pour déconstruire les falsifications de toutes sortes en invitant des personnalités qui nous apportent leur



expertise par exemple le regretté Niousséré Kalala OMOTUNDE qui est venu régulièrement, mais aussi Djolo DIVIALLE, LASCONY, et beaucoup de conférenciers de chez nous, Juliette SMERALDA, Rolande BOSPHORE qui est notre histoattitrée, Dr DOBATrienne CHAULEAU, Rodolphe SOLBIAC, René-Louis ETILE entre autres. Malgré ces conférenciers de haut vol il y a encore beaucoup trop de personnes que nous n'avons pas encore touché. D'ailleurs d'autres domaines restent à explorer par exemple le domaine économique, les fonds d'aides, d'investissements, l'avenir entrepreneurial de nos jeunes, pour les aider à s'orienter hors des réseaux classiques qui sont traditionnellement proposés. Depuis plusieurs années le CNR s'est emparé de la guestion des africains réduits en esclavages, nos Ancêtres morts sans sépultures. C'est un crime de plus car il y a droit à sépulture pour tous. L'état français à qui le CNR a adressé une requête de recherches de fosses et de charniers

nous a renvoyé dans les cordes avec des raisons farfelues. Cette affaire est extrêmement importante sur le plan spirituel car nos morts sans sépultures ne reposeront jamais en paix, ce qui a de nombreuses conséquences qui échappent au plus grand nombre. (...)*

Pour 2024, nous aurons notre assemblée générale début février et nous commençons à préparer les Journées de l'Afrique pour le mois de février. Nous prévoyons un grand événement pour clôturer la décennie des personnes d'ascendance africaine.

J.A.B.: Comment peut-on contacter le CNR?

G.P.: Ceux qui veulent nous rejoindre et nous aider peuvent entrer en relation avec nous via notre mail: cnr.martinique@gmail.com ou notre Facebook cnrmartinique officiel car pour fonctionner et réussir nos actions, il nous faut des bénévoles.

Schoelcher, le 19 novembre 2023.

^{*} Note de la Rédaction : Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les procédures judiciaires menées par le CNR.



BILLET DU CNCP



EN MARTINIQUE, LE RACISME DES COLONIALISTES EST SYSTEMIQUE



Incroyable! Le Préfet Français régnant sur notre pays a publié un communiqué pour se démarquer d'un gendarme qui a proféré, nous le citons, « des propos inacceptables, qui ne reflètent ni l'action, ni l'esprit des services de l'État qui travaillent en Martinique sous (son) autorité ». Notons que dans le même communiqué, il tente de discréditer les militants insultés par le gendarme et de redorer le blason de ses services,

mais sa réaction est tout à fait inhabituelle dans la colonie où la population est habituée à subir des abus commis par les gendarmes ou par des « expatriés » français sous le regard complice des autorités.

En vérité, c'est parce que la vidéo montrant le comportement raciste du gendarme avait « fait le buzz » (pas seulement en Martinique) que le Préfet a été contraint d'intervenir pour tenter de calmer la colère suscitée par ce nouvel affront à notre dignité. Mais les insultes racistes de ce genre font partie du quotidien de notre pays. Rappelons au passage qu'un autre gendarme avait tenu strictement les mêmes propos, le 22 mai 2020, face à des manifestants qui protestaient degendarmerie vant SCHOELCHER contre la garde à vue arbitraire d'une journaliste militante. Aujourd'hui, il est officiellement admis que les propos du gendarme sont insultants et racistes. D'accord! Mais, Il ne faul'arbre de drait pas que

l'imbécillité d'un militaire aliéné vienne cacher la forêt du RACISME SYSTÉMIQUE qui gangrène notre société.

« C'est grâce à nous si vous avez la CAF et le RSA » a dit le gendarme! »*1 En quoi cela diffère-t-il du message quotidiennement et massivement ressassé par les dirigeants politiques de droite, d'extrême droite et.... de «gauche», par les capitalistes occidentaux qui contrôlent l'économie des pays dominés, par leurs médias, leurs économistes, et par leurs «élites» aliénés. N'entend-on pas régulièrement marteler l'idée que notre survie dépend de la France, que nous sombrerions dans la misère sans les aides sociales venant de l'extérieur ou que sans l'Europe et ses subventions

aucun développement économique n'est possible.» Récemment encore, un ministre français osait louer les prétendus «bienfaits de la colonisation»! Cela, c'est l'une des facettes du RACISME SYSTÉMIOUE!

Certains l'ignorent peut-être, mais des réunions sont régulièrement organisées par certaines institutions, mais aussi par des « expatriés » déjà sur place, pour indiquer à leurs compatriotes qui viennent jouir des «bienfaits de la colonisation», le comportement qu'ils doivent adopter dans l'intérêt de leur communauté. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner des propos de tels français enseignant, docteur, habitant de lotissement ou autre gendarme.





UN EXEMPLE DE RÉUNION SUPRÉMATISTE

Dans une réunion de l'association «SPP» (Sécurité et Paix Publique, qui s'est tenue le 29 mai 1989 à Paris, son Président, Roger CHAIX (Directeur des renseignements généraux et des jeux, directeur central des polices urbaines de son état), après avoir copieusement jeté son fiel sur tous ceux qui remettent en cause la domination française dans les « Outre-Mer » proposait un argument pour les combattre :

« L'idéologie indépendantiste aux Antilles repose sur une véritable intoxication et si l'une des ethnies devait revendiquer quelques droits des premiers arrivants, ce serait celle des blancs créoles. »

Ce n'est donc pas un hasard si bon nombre « d'expatriés » ressortent cette ineptie!

Et tous ces nostalgiques de la Coloniale pensent pouvoir arrêter le cours de l'histoire! Qu'ils continuent à rêver!

Depuis que la domination coloniale européenne a été imposée au reste du monde, la civilisation occidentale a été présentée comme l'idéal à atteindre pendant que toutes les autres étaient caricaturées, diabolisées et dénigrées. Les élites ont été éduquées avec l'idée que les conceptions occidentales en matière d'organisation et de fonctionnement de la société, en particulier sur les plans politique et économique, étaient incontournables.*2 Écoles, religions et arts ont été instrumentalisés pour prôner l'idée de la supériorité de la «race blanche».*3

que ceux-ci sont éminemment cancérogènes. La publicité en est largement faite sur des immenses panneaux dans des pays africains ou dans des magazines occidentaux. Cela relève manifestement du crime contre l'Humanité. Il faudra, là aussi, que justice soit rendue le moment venu.

C'est là une autre facette du RACISME SYSTÉMIQUE!

Chez nous, la hiérarchisation raciale reste manifeste dans l'organisation sociale. La quasi-totalité des postes de direction est occupé par des « blancs » tant dans les admi-





Publicité raciste pour produit « éclaircissant » et conséquence.

Dans un contexte où la domination déstructuré coloniale a institutions et l'économie des pays conquis, a piétiné les valeurs culturelles, philosophiques religieuses de leurs peuples, les sociétés dominées ont été globalement fragilisées et les phénomènes d'aliénation se sont généralisé. L'obsession est de vouloir ressembler au « blanc », vivre et faire comme lui.*4 Le plus scandaleux dans tout cela, c'est que, la légalité occidentale permet à des entreprises de mettre sur le marché des produits destinés à blanchir la peau, tout en sachant

nistrations publiques que dans le privé.*5

Dans les néo-colonies des occidentaux se retrouvent conseillers de présidents, formateurs des armées, dirigeant des institutions financières, maîtres des principales entreprises.

Cela est une expression manifeste du RACISME SYSTÉMIQUE.

Nous conclurons cet article en réaffirmant qu'on ne pourra mettre définitivement fin à ce racisme systémique tant que ne sera pas éradiquée la domination des pays impérialistes occidentaux sur le reste du monde.



C'est l'accès à la pleine souveraineté des pays colonisés et néo-colonisés qui leur permettra de développer une politique éducative et culturelle capable de balayer toutes les aliénations et de montrer de quoi ils sont capables en matière de « développement ».

Nous sommes convaincus que cet objectif sera atteint et qu'il est possible de ramener l'humanité sur les rails de l'émancipation et du progrès.

C'est ce thème nous développerons dans notre prochain article.

- * Qui est ce «nous»? Les Français «blancs»? Qui est ce «vous»? Les Peuples colonisés «noirs»? Évidemment, le gendarme ignorant ne sait rien des luttes héroïques menées par nos aînés pour obtenir la protection sociale, souvent d'ailleurs sous les balles des gendarmes français qui l'ont précédé. Il ne sait pas davantage que, même dans son propre pays, les conquêtes sociales ont été imposées aux gouvernements par des luttes ouvrières non moins héroïques.
- *2 Ainsi voit-on une large fraction de l'élite française qui se dit de gauche et progressiste qui ne remet surtout pas le système en cause tenir le discours paternaliste (quant au fond suprématiste) selon lequel «La grandeur de la France» exige qu'elle soit «généreuse» envers les pays dominés du tiers-monde.

C'est une aliénation de même nature qui amène une large fraction de «l'élite» des pays colonisés à ne concevoir le développement de

- leur pays que dans le copié-collé d'une civilisation occidentale décadente.et leur épanouissement principalement à travers la conquête d'un mandat d'élu de la «République».
- *3 La vision tronquée de l'histoire du monde et de la réalité internationale propagée dans les manuels scolaires cultive incontestablement le suprématisme occidental. La dénonciation de la représentation caricaturale des «Noirs» dans le cinéma et dans les bandes dessinées ne date pas d'aujourd'hui, mais elle est plus persistante que jamais.
- *4 Voir la vidéo présentant le Syndrome de Lynch sur <u>WWW.jikanbouttv.com</u> (Rubrique « Réflexion ».
- *5 La population française «Blanche» auraitelle accepté que tous ses hauts dirigeants et tous les maîtres de leur économie soient exclusivement «Noirs» venus d'ailleurs... ou même Allemands? Évidemment non! Pourtant les Français trouvent tout à fait légitime que cela soit imposé dans leurs colonies.

AGENDA



Dans le cadre de la commémoration des 40 ans du CNCP, «Jik An Bowh et les Comités Populaires ont le plaisir de vous inviter aux rencontres régionales qu'ils organisent. Chacun pourra y participer en fonction de sa disponibilité et de son secteur d'habitation.

DATE	LIEU	CONTACT
Vendredi 24 Novembre	Quartier Volga - FDF	0696 25 28 78
Mercredi 29 Novembre	FONDS LAHAYE - Bourg	0696 41 41 32
Vendredi 1er Décembre	Le ROBERT - Bourg	0696 33 26 32

Au programme:

- * Projection de la vidéo retraçant les 50 ans d'engagement de notre mouvement (23'),
- * Bokantaj sur les perspectives du CNCP et des Comités Populaires.

N.B. Les rencontres se tiendront de 18h00 à 20h30.





Radio Jik An Bout

UNE INFORMATION ALTERNATIVE

Liens:

https://jikanbouttv.com/radio/ https//ikanbouttv.com

Facebook Jik An Bout

CONTACTS:

cncpmartinique@gmail.com

0696 41 41 32 / 0696 25 28 78 / 0696 33 26 32.



Journal offert par le Conseil National des Comités Populaires (CNCP)

